

UNE SEULE SANTÉ Dossier de Presse

Février 2025

**Une seule santé : la santé humaine,
la santé de l'environnement
et la santé des animaux ne font qu'un p.2**

01

..... p. 4

Améliorer la qualité de l'air

02

..... p. 6

limiter le bruit et les nuisances sonores

03

..... p. 8

limiter l'exposition aux perturbateurs
endocriniens

04

..... p. 10

Mettre en place un urbanisme favorable
à la santé

05

..... p. 12

limiter les risques liés aux zoonoses
et espèces endémiques

Calendrier évènementiel
du 1er semestre 2025 p. 12

« UNE SEULE SANTÉ » L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ HUMAINE NE FONT QU'UN

La stratégie « Une seule santé » soumise au vote des élus eurométropolitains ce 7 février est née du constat que la santé humaine, la santé de l'environnement et **la santé des animaux sont interconnectées**. La qualité de l'air, de l'habitat, de l'eau, ou encore des espaces publics ont un effet direct sur la population (maladies respiratoires, problèmes cardio-vasculaires, santé mentale, stress, etc.) mais aussi sur l'environnement (érosion de la biodiversité, diminution des insectes pollinisateurs etc.)

La mauvaise santé actuelle de l'environnement, due aux activités humaines, **amplifie les maladies et autres effets néfastes sur la santé humaine**, comme le montre l'émergence de maladies infectieuses d'origine animale (Covid 19, dengue, grippe aviaire...)

Par ailleurs, **les personnes vulnérables cumulent souvent les facteurs de risques sociaux, sanitaires et environnementaux** contribuant à augmenter les écarts de santé et d'espérance de vie entre catégories sociales qui, dans l'Eurométropole de Strasbourg, sont parmi les plus importants de France.

L'Eurométropole, pionnière en matière de santé environnementale, a déjà commencé à mettre en œuvre depuis plusieurs années, notamment à travers les contrats locaux de santé, différentes actions afin d'améliorer le quotidien des habitants, la santé humaine et de l'environnement : Améliorer la qualité de l'air, limiter le bruit et les nuisances sonores, limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens et améliorer l'alimentation, mettre en place un urbanisme favorable à la santé, limiter les risques liés aux zoonoses et espèces endémiques.

Lauréate d'un programme européen URBACT, elle est en réseau avec neuf villes européennes et expérimente à l'heure actuelle des actions illustratives de l'approche « une seule santé », en testant leurs apports et leur faisabilité et en s'appuyant sur un écosystème d'acteurs particulièrement riche sur notre territoire, mobilisant chercheurs, universitaires, associations et agents (cf. les différents évènements déployés sur notre territoire).

Face à ce constat, l'Eurométropole de Strasbourg, **en cohérence avec les objectifs de développement durable des Nations unies**, a décidé d'aborder la question de la santé dans toutes ses politiques publiques pour une approche globale interconnectée et concernant tous les êtres vivants.

La délibération cadre a acté une feuille de route pour faire de l'Eurométropole un territoire favorable à la santé globale en agissant de manière transversale et équilibrée sur tous les champs tels que les mobilités, l'urbanisme, la végétalisation, l'alimentation, l'agriculture. La création d'une gouvernance rassemblant les partenaires institutionnels, universitaires, associatifs et acteurs de terrain permettra de coordonner les actions à l'échelle du territoire métropolitain. Au vu du dynamisme des acteurs locaux et universitaires et l'intérêt inédit sur ce sujet, il est essentiel de soutenir la recherche et l'innovation. Ce soutien se traduira par exemple par l'accompagnement de la création d'un institut de santé publique et d'innovation sociale.



© Jérôme Dorkel pour Strasbourg Eurométropole

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

On connaissait déjà les effets délétères de la pollution atmosphérique sur la mortalité humaine (plus de 500 morts par an sur l'Eurométropole de Strasbourg). Santé publique France a publié en janvier 2025 une étude sur l'impact sur la morbidité, le qualifiant de « fardeau exorbitant » : chez les enfants par exemple, entre 12% et 20% de nouveaux cas de maladies respiratoires, jusqu'à 40 000 nouveaux cas d'asthme chaque année.

L'Eurométropole a fait de l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé de ses habitant-es un des objectifs majeurs de son action. Elle est engagée de longue date pour la reconquête de sa qualité de l'air en collaboration étroite avec un large panel de partenaires externes tels que la DREAL Grand Est, l'ADEME, ATMO Grand Est ou encore des organismes spécialisés dans le domaine de la santé (Observatoire Régional de la Santé du Grand Est, Agence Régionale de la Santé du Grand Est).

- Afin de réduire le trafic routier, responsable en majeure partie de l'émission de deux des polluants nocifs pour la santé, dioxyde d'azote et particules fines, la collectivité a déjà mis en place une véritable « Révolution des mobilités », dotée d'un budget de 500 millions d'euros d'investissement en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle.

- En complément de mesures en faveur des mobilités douces, l'Eurométropole a déployé dès 2021 l'une des ZFE-m les plus ambitieuses de France pour endiguer le fléau de la pollution de l'air générée par le trafic routier : la ZFE-m s'applique sur l'ensemble des 33 communes afin de maximiser les gains en termes de qualité de l'air pour toutes les eurométropolitaines. La réglementation cible tous types de véhicules (des 2 roues-motorisés aux poids-lourds) et s'applique 7j/7 et 24h/24. En conformité avec la loi Climat et Résilience, des interdictions de véhicules ont été mises en place en application de la ZFE-m à Strasbourg : depuis le 1er janvier 2023, les véhicules Crit'Air 5 et des véhicules non-classés ne peuvent plus circuler (hors autorisations ponctuelles) et depuis le 1er janvier 2024 cette interdiction a été étendue aux véhicules Crit'Air 4.
- La collectivité s'engage également pour améliorer la qualité de l'air au-delà du domaine des transports. Un affichage de proximité a notamment été déployé dans la ville de Strasbourg pour rappeler l'interdiction de brûler des déchets verts. Cette pratique engendre des risques d'incendie, contribue à la dégradation de la qualité de l'air et à ses conséquences sanitaires. L'Eurométropole a aussi renforcé et prolongé son dispositif Fonds air bois, permettant de réduire la contribution du chauffage au bois individuel dans les émissions du territoire. Le chauffage au bois est une source de pollution importante à l'échelle du territoire, la première en ce qui concerne les particules fines.

La pollution atmosphérique a également un impact délétère sur l'environnement : maladies pour certaines espèces animales, diminution de certaines espèces de pollinisateurs, érosion de la biodiversité, diminution de 10 à 15% du rendement agricole par exemple.

Par ailleurs, une nouvelle menace, lié au dérèglement climatique émerge : l'augmentation de l'ozone troposphérique avec là aussi, son impact sur le vivant.

Appliquer la démarche « Une seule santé » permettra d'aller plus loin, notamment en améliorant nos connaissances sur la compréhension des effets de ce polluant sur le vivant ou le rôle protecteur potentiel des espaces végétalisés, mais aussi en sensibilisant nos agriculteurs sur les co-bénéfices qu'ils peuvent retirer de l'évolution de leurs pratiques.



LIMITER LE BRUIT ET LES NUISANCES SONORES

Les effets du bruit notamment environnemental (issu des infrastructures de transports, de l'activité humaine...) sur la santé sont avérés. Ils peuvent se manifester sous plusieurs formes : auditive (perte de l'acuité auditive, acouphènes, atteinte de la fonction d'équilibre...) ou extra auditive (développement de maladies cardio-vasculaires, du système nerveux central, la perturbation du fonctionnement de l'appareil digestif, rénale ou lymphatique...). Il en découle que le bruit est la seconde cause environnementale impactant la santé de l'homme après la pollution de l'air.

Sur notre territoire Eurométropolitain, le bruit routier est la principale cause des nuisances sonores. Il expose près de 2% de la population métropolitaine à des niveaux sonores qui dépassent les seuils réglementaires et à près de 60% de la population qui dépassent les recommandations de l'OMS. Le territoire de l'Eurométropole n'est pas exposé aux bruits routiers de manière homogène, seuls les territoires situés aux abords des grandes infrastructures routières sont chahutés par les bruits. L'exposition aux bruits routiers s'accompagne généralement par une dégradation de la qualité de l'air ambiant.

- L'Eurométropole adopte régulièrement un PPBE (plan de prévention du bruit dans l'environnement) qui permet notamment d'identifier les zones géographiques les plus touchées et de hiérarchiser les actions de résorption des points noirs bruit et de préserver les zones calmes. La Ville et l'Eurométropole ont mis à disposition du public des cartes de bruit sur www.strasbourg.eu/cartes-de-bruit. Les cartes de bruit ont permis de guider les actions portées par les PPBE et adoptés par l'Eurométropole.
- Les actions déjà menées ont concerné l'amélioration thermo-acoustique des façades de 120 logements sociaux ainsi que 4 établissements recevant de jeunes enfants (écoles élémentaires, crèche...).
- L'Eurométropole propose aux bailleurs publics comme privés une aide technique avec la réalisation à sa charge d'un audit mixte thermique et acoustique des bâtiments sensible (habitations, école ou établissement de soin) en situation de point noir bruit.

- L'amélioration du paysage sonore issu des projets de déminéralisation des cours d'écoles mené par la Ville de Strasbourg a été évaluée pour 4 écoles. La végétalisation et l'évolution des usages de ces espaces a apaisé les niveaux sonores. Les écoliers et les équipes pédagogiques sont moins fatigués et plus réceptives aux enseignements.
- Les espaces verts, à condition d'être situés dans des endroits calmes, ont un effet d'apaisement et de ressourcement, la science ayant montré que la perception des sons n'est pas similaire d'une source à une autre. Les sons d'origine naturelle (le chant des oiseaux, bruit de fontaine publique par exemple) sont un outil dans la réduction de notre stress phonique et le masquage de bruits gênants.

L'approche « Une seule santé » devrait ainsi permettre de mieux articuler la qualité de l'air, la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique et l'apaisement du paysage sonore nécessaire à la préservation de la santé de tous.



LIMITER L'EXPOSITION AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

Les perturbateurs endocriniens contenus dans de nombreuses substances chimiques sont très largement présents dans notre environnement et la quasi-totalité de la population y est exposée quotidiennement via de multiples sources. Les perturbateurs endocriniens peuvent interférer avec toutes les grandes fonctions humaines, telles que la croissance, la reproduction, le système nerveux... Ils sont notamment susceptibles de nuire à la fertilité, provoquer des pubertés précoces ou perturber le développement du fœtus. Les perturbateurs endocriniens et autres polluants chimiques ont également un impact sur la faune (troubles du développement, changement de sexe de certains animaux...) de même que sur la flore (stress, suicide cellulaire...). Ils participent ainsi à l'érosion de la biodiversité.

- Sur le territoire eurométropolitain, la Ville de Strasbourg est signataire depuis 2018 de la charte « Ville et territoires sans perturbateurs endocriniens » portée par le Réseau Environnement et Santé (RES). À ce titre, elle s'engage à mener différents travaux visant à limiter l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens. Plusieurs actions de sensibilisation sont notamment menées envers les publics les plus vulnérables, dans les crèches par exemple.
- Le Contrat Local de Santé prévoit également de sensibiliser dans les communes de l'Eurométropole les femmes enceintes et les habitants afin de mieux se protéger des perturbateurs endocriniens dans ses objets du quotidien, ses cosmétiques, son alimentation. À Strasbourg, le dispositif de l'Ordonnance verte initié en 2022 a permis de sensibiliser plus de 2200 femmes enceintes et leurs familles qui ont pu participer aux ateliers et bénéficier gratuitement de paniers de légumes bio et de circuit court.

- L'Eurométropole soutient également la recherche en la matière. Via Territoire de Santé de Demain, l'Eurométropole soutient les études menées par Mme la Professeure Mathelin sur les effets de l'environnement sur le cancer du sein.
- L'Eurométropole a également passé convention avec la chambre d'agriculture et adopté son « plan territorial d'alimentation » : soutien de l'agriculture bio et aux filières alternatives nécessitant moins d'intrants (légumineuses par exemple) soutien à l'agriculture locale par les circuits courts, fermes urbaines dans la politique de renouvellement urbain...

La feuille de route « Une seule santé » devrait par exemple permettre d'aller plus loin en élargissant le dispositif « ordonnance verte » à d'autres communes.



© Alban Hefti pour Strasbourg Eurométropole

METTRE EN PLACE UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ ET PROMOUVOIR LES BIENFAITS DE LA NATURE



© Valentine Zeler pour Strasbourg Eurométropole

La façon de restaurer et fabriquer la ville a un effet essentiel sur la qualité de vie et de l'environnement. Renforcer les espaces de nature et la végétalisation, développer les mobilités actives et lutter contre les nuisances sonores et de pollution, aménager des espaces de convivialité permet d'améliorer la santé humaine et des écosystèmes. Introduire plus de verdure par exemple diminue le stress et l'anxiété, joue sur le lien social tout en tirant bénéfice de l'activité physique et enrichit la biodiversité en diminuant les îlots de chaleur, en assurant la continuité des corridors écologiques, en diversifiant les espèces végétales tout en étant vigilant sur les phénomènes allergiques. C'est la notion d'urbanisme favorable à la santé qui a ainsi vocation à se développer.

- Afin d'engager des projets d'urbanisme favorable à la santé, l'Eurométropole a initié le PACTE en 2019. Véritable démarche partenariale innovante, le PACTE : Aménager et construire en transition écologique est une démarche qui réunit l'ensemble des acteurs concernés par l'urbanisme et l'aménagement. C'est dans ce cadre qu'elle mobilise et forme des acteurs professionnels locaux publics et privés, mais également les sphères associative et citoyenne afin de mettre en œuvre les objectifs du Plan Climat 2030.
- À l'heure actuelle, tout nouveau projet d'aménagement de l'Eurométropole introduit un axe « urbanisme favorable à la santé » dans sa conception.
- Depuis août 2020, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont adopté le Plan Canopée avec l'objectif d'atteindre la plantation de 10 000 arbres supplémentaires d'ici 2030 et 30% de canopée à l'horizon 2050 sur le territoire. L'enjeu : réduire le phénomène d'îlots de chaleur urbain, tout en favorisant la biodiversité, afin d'améliorer la santé de la population. Depuis quatre ans, 4 256 arbres supplémentaires ont déjà été plantés, avec un effet significatif pour réduire les îlots de chaleur urbain. Les cours d'école ont également pu être déminéralisées et végétalisées pour la santé des plus petits.

La feuille de route « Une seule santé » propose de prendre en compte cette dimension dans les documents de planification à venir tel que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ainsi que dans la politique de renouvellement urbain.



LUTTER CONTRE LES RISQUES LIÉS AUX ZONOSSES ET ESPÈCES ENDÉMIQUES

A l'heure actuelle, 75% des maladies émergentes sont des zoonoses, une maladie infectieuse transmise par les animaux. C'est le cas de la dernière pandémie, mais également de la grippe aviaire dont le premier cas de transmission à l'homme vient d'être publié, ou des menaces récentes concernant le virus mpox. Sur le territoire de l'Eurométropole, la principale menace actuelle est la dengue, transmise par le moustique tigre. Arrivé par le sud de la France à la faveur des échanges commerciaux internationaux, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'est installé dans l'Eurométropole de Strasbourg en 2014. Au-delà d'impacter fortement notre cadre de vie, le moustique tigre peut également transmettre des maladies comme le chikungunya, la dengue et le zika. Sa présence est fortement liée à l'activité humaine. En effet, il prolifère en zone urbaine. Autre source d'effets néfastes pour la santé, les infestations de rongeurs et de punaises de lit. Les rongeurs peuvent notamment être porteurs de germes affectant la santé. Bien que les punaises de lit ne propagent pas de maladie, leur présence a des répercussions évidentes sur la santé des citoyen·nes : insomnie, troubles phobiques voire allergies aux piqûres.



© Elyxandro Cegarra pour Strasbourg Eurométropole

- L'Eurométropole de Strasbourg a lancé une démarche de lutte intégrée, consistant à agir sur plusieurs fronts en même temps : renforcer les actions de sensibilisation par une mobilisation citoyenne, traiter les puisards de rue (avaloirs d'eau pluviale) avec un larvicide biologique, s'assurer d'une déclivité interdisant les flaques d'eau stagnantes dans les terrasses sur plot ou les toits plats, etc. Chaque habitant peut devenir ambassadeur moustique tigre et mobiliser son entourage, en contactant le service à hygieneetsante@strasbourg.eu. Il lui sera remis alors un kit comprenant une liste des bons gestes à adopter pour supprimer les gîtes de développement des larves, une foire aux questions sur le moustique tigre, un flyer de prévention, un sticker à apposer sur les boîtes aux lettres des habitants engagés, et le cas échéant, un voile de moustiquaire pour un récupérateur d'eau de pluie extérieur.
- Éviter l'infestation de punaises de lit et rongeurs : Les rongeurs, comme les punaises de lit, peuvent provoquer des nuisances dans les habitations et effets néfastes sur la santé. Éliminer les rongeurs est une solution à court terme. Il vaut mieux prévenir leur apparition en menant une lutte globale préventive. La Ville de Strasbourg a engagé en 2020 une action d'information et de sensibilisation pour apporter des éléments de compréhension et de prévention. Concernant la présence de punaises de lit dans les logements, la collectivité a lancé la diffusion d'une brochure pour apporter de premiers éléments de réponse et guider les habitant·es victimes et accompagne les bailleurs sur les protocoles de traitement.

La feuille de route Une seule santé propose de se coordonner avec les acteurs pour mieux s'appuyer sur des prédateurs naturels en restaurant leurs habitats naturels. Il s'agit également de mieux anticiper les risques (grippe aviaire, mpox) en travaillant avec les éleveurs et les vétérinaires pour préserver la santé animale.



DATES À RETENIR DU 1^{ER} SEMESTRE 2025

▶ **3 au 6 février**

Rencontres Enfance & Nature par la Fondation Terra Symbiosis et Eco-conseil

▶ **5 février**

Colloque « Exposome et One Health » organisé par la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg,

▶ **13 mars**

Conférence « Dépasser ensemble les crises pour améliorer la santé globale. Comment ? » organisé par Green Cross, le Collectif Santé en Danger, la Ville et Eurométropole de Strasbourg

▶ **20 mai**

Colloque « Agroécologie, santé et biodiversité » organisé par le CNRS

▶ **Du 20 au 22 mai**

Rassemblement des 9 villes européennes du programme européen URBACT ; le 22 mai, ouverture aux partenaires extérieurs et réseau villes santé OMS.

CONTACT

Service Presse

info.presse@strasbourg.eu

03.68.98.68.71